



34^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre de jour

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, Nils Melzer, et le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Michael Forst

Genève, le 2 mars 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue au Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants pour son premier dialogue interactif au Conseil des droits de l'homme. La Suisse estime que ce mandat est d'une importance vitale et appelle l'ensemble des Etats à pleinement collaborer avec le Rapporteur spécial.

La Suisse s'inquiète de l'acceptation voire de l'usage croissants de la torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants au nom de la sécurité nationale et de la lutte contre le terrorisme. La Suisse appelle tous les États à réaffirmer l'interdiction absolue de toute forme de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Dans l'exercice de votre mandat, vous visez une coopération plus étroite entre les différents mécanismes onusiens, mécanismes régionaux, États et acteurs de la société civile. **Où voyez-vous les synergies les plus importantes d'une telle coopération renforcée?**

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

La Suisse remercie également le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme pour ses rapports, y compris sur ses visites en Azerbaïdjan et en Hongrie, et tient à marquer son soutien pour son mandat qu'elle souhaite voir renouveler par consensus.

Monsieur le Rapporteur spécial,

La Suisse salue votre engagement pour lutter contre les représailles menées à l'encontre des défenseurs qui s'engagent auprès des Nations Unies ou d'autres organisations internationales dans le domaine des droits de l'homme. **De quelle manière entendez-vous collaborer avec le Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, Andrew Gilmour, qui a été désigné pour mener les efforts des Nations Unies dans ce cadre ? Quelles actions concrètes proposez-vous pour le soutenir dans cette mission?**

De manière plus générale, en vue du renouvellement de votre mandat, pourriez-vous nous indiquer quelles sont **vos priorités parmi les champs d'action envisagés dans votre rapport?**

Je vous remercie.